Sensibilisation/formation des élus et agents des collectivités

Sydevom de Haute Provence

Auteur :

Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La Cassine

4310 Peyruis

Voir le site internet

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Cette action a commencé en 2006 avec le recrutement des premiers ambassadeurs du tri et s'est étoffée d'une communication sur la prévention à partir de 2008.

Suite à l'enquête d'opinion réalisée sur le territoire SYDEVOM auprès de 500 foyers en mai 2011, 96 % des personnes interrogées pensent qu'il est nécessaire que la collectivité mette en place des actions pour réduire les déchets. C'est pourquoi, le SYDEVOM a décidé de former les agents et les élus des collectivités adhérentes à la prévention des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Permettre à tous les acteurs impliqués dans la gestion des déchets de parler un langage commun et de comprendre les enjeux de la prévention.

Sensibiliser les agents et élus des collectivités adhérentes à la prévention des déchets:

- Accompagner les collectivités à mieux connaître leur production
- Sensibiliser le grand public par l'exemplarité des démarches des collectivités ;
- Sensibiliser l'ensemble du personnel aux alternatives possibles de prévention des déchets :
    - Réduire spécifiquement les consommations de papiers de bureau ;
    - Réduire spécifiquement la production des déchets des espaces verts municipaux ;
    - Mettre en place un règlement intérieur des salles des fêtes ;
- Sensibiliser à une démarche éco-citoyenne et à l'utilisation de gobelets consignés dans les manifestations…

Résultats quantitatifs

- Réunions techniques:
    - 06 et 08 avril 2011 journées portes ouvertes au centre de tri et centre d'enfouissement (33 personnes: tout public, élus, agents et personnels de collecitivtés adhérentes au SYDEVOM)
    - 10 mai 2011 CCMV à Castellane (10 personnes: élus, agents et personnel)

- 12 mai 2011 CCMV à Saint-André-les-Alpes (12 personnes: élus, agents et personnels)
- 24 mai 2011 formation au tri et à la réduction des déchets du personnel de la maison de retraite de Peipin (SMIRTOM du Pays Durance Provence) (20 personnes)
- 14 juin 2011 formation au tri et à la réduction des déchets du personnel de l'hôpital des Mées (SMIRTOM du Pays Durance Provence) (8 personnes)
- 03,15 et 30 novembre 2011 à Digne-les-Bains (40 personnes des agents, personnel et agents du service ordures ménagères de la collectivité)
- 29 novembre 2011 à La Mûre; commission déchets (20 élus)
- 02 juillet 2012 à St Julien du Verdon pour la CCMV (10 personnes: service de collecte des ordures ménagères de la collectivité)
- 28 mars 2012 CCHVVA (25 personnes: personnels, agents, élus)
- 04 avil 2013 journée portes ouvertes au centre de tri et centre d'enfouissement (30 personnes: tout public et élus, personnels, agents de collectivités adhérentes au SYDEVOM)
- 14 mai 2014 journée portes ouvertes au centre de tri (19 personnes: tout public et élus, personnels, agents de collectivités adhérentes au SYDEVOM)
- 27 novembre 2014 journée démonstration de broyage et prévention des déchets pendant la SERD 2014 (12 personnes: élus, personnel, association)
- les 28 mars 2012 et 22 avril 2015 invitations à la caractérisation des ordures ménagères au quai de transfert de Lurs (7 personnes en 2012 et 6 personnes en 2015 : élus et agents de collectivités adhérentes au SYDEVOM)

Résultats qualitatifs

- la CCMV a souscrit au projet d'Eco-exemplarité pour les locaux de leur collectivité et a souscrit à une charte d'engagement. Elle a amélioré l'affichage sur les camions de collecte lors des tournées ordures ménagères et emballages et a également développé des PAV spécifiques pour la collecte des cartons.
- Plusieurs formations sur la gestion d'une plate-forme de compostage auprès des agents de collectivité et personnel de service des écoles/collèges (Volx, Volonne, L'Escale, Pierrevert, Lurs)
- Démarche qualité avec :
  - 3 conventions signés type "entre l'Eco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers" (EcoDDS) et 3 collectivités territoriales adhérentes au SYDEVOM (SMIRTOM du Pays Durance Provence; CCPFML; CCMV)
  - Développement de points d'apport volontaire intermédiaires COREPILE sur les îlots de tri du SMIRTOM du Pays Durance Provence
  - 2 conventions signées entre la filière d'ameublement "Eco-mobilier" et 2 collectivités adhérentes au SYDEVOM (SMIRTOM du Pays Durance Provence et CCHVVA

MISE EN OEUVRE

Planning

- Préparation de la formation:

Tout au long du programme en fonction des demandes des collectivités

- Réalisation de la formation:

Dates données dans les résultats

Moyens humains

- 2 à 3 personnes

Moyens financiers

- Un utilitaire de service = 14 565 €
- Personnalisation du véhicule de service avec autoc = 90 €
- Simulateurs de tri (bois + peinture) = 200 €
- Déchets recyclables et non recyclables = 0 € => récupération
- Documentations = 7 560 € (pour plusieurs années)
- un vidéoprojecteur = 250 € (+ ordinateur portable)
- Impression couleur (10 cent/unité)
- Plastifeuse (170 €)
- Relieuse (50 €)
- Ecran de projection (selon la salle)

Moyens techniques

- Maîtrise de PowerPoint
- Projection écran + rétroprojecteur
- Un véhicule utilitaire (minimum Kangoo ou Expert)
- De la documentation sur les déchets et le compostage
  Des emballages vides pour exposition
- Des rolls-up sur le tri et le compostage pour égayer la salle
- Composteurs de démonstration
- Documentation : guide du tri, mémotri, stop pub, guide compostage, livre "recette maison", etc...
- Tables et chaises
- T-shirt floqués SYDEVOM (facultatif)
- Beaucoup d'emballages vides et propres

Partenaires mobilisés

- Collectivités adhérentes (technicien notamment, agents de collecte et élus)
- Institutions publiques et administrations qui cherchent à se former
- Presse

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Facilement reproductible si moyens humains disponibles et formés à la gestion des déchets sur le territoire ainsi qu'à la prévention
- Nécéssité d'au moins 2 personnes pour couvrir un territoire type département

Difficultés rencontrées

- Permet de provoquer des réunions internes au sein des collectivités qui souvent manque de pouvoir se concerter
- Permets de propager les bonnes informations en matière de gestion des déchets sur le territoire (traitement, recycleurs, stockage et centre de tri) et de faire connaître les gestes simples à adopter au bureau, à la maison etc...A ce propos le STOP-PUB a été populaire auprès des collectivités et du grand public
- Permets de faire connaître les nouvelles filières de recyclage existantes

Recommandations éventuelles

- Evoquer les chiffres, les coûts financiers et l'évolution des efforts fournis par les collectivités. Ne pas oublier de montrer l'aspect positif des changements mis en oeuvre quant à l'amélioration de la collecte et du tri sur le territoire.
- Proposer des solutions pour améliorer la communication du service concerné envers les administrés tout en ce mettant à la portée des moyens de la collectivité. Par exemple en aidant à la conception des nouveaux supports de communication
- Détecter les motivations et manque éventuel de motivation du personnel afin d'orienter au mieux les 1ères

actions à entreprendre pour changer les "mauvaises habitudes" . Aider à l'affichage des nouvelles consignes à mettre en place; mettre en valeur la structure dans le prochain bulletin municipal/de la collectivité, commencer par des actions faciles à mettre en place avec la réutilisation du papier etc... Par la suite, proposer l'aide au changement de tout ce qui peut-être jetable (ex: fournir des gobelets réutilisables, aide à la recherche de produits en grand conditionnement etc..)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | SIGNALETIQUE | RECYCLERIE | EMPLOYE | COLLECTIVITES LOCALES | CONSOMMATION DURABLE | PAPIER | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur